

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

La Commission se réunit tous les Lundis de 18 h 30 à 20 h 30

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

Réunion restreinte du lundi 28 octobre 2019

P.V. N° 12

Président : M. Patrice BOUREAU

Secrétaire : M. Jean REDAUD

Représentant des arbitres, élu au CD : M. Patrick FAUTRAD

Présents : MM. Michel ALEXANDRE – Hakim BOUAKSA – Cyril BOUREAU – Michel EBRARD – Bertrand KEMPF – Serge PAPA

INFORMATIONS

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;

- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;

- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

RAPPEL AUX ARBITRES

1 – Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du statut de l'arbitrage avant de procéder à une demande de licence avec son nouveau club.

2 – La commission rappelle aux arbitres qu'en aucun cas ils ne doivent accepter les chèques de particuliers en règlement de leurs frais d'arbitrage.

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs ne sont pas tenus de régler les frais d'arbitrage aux arbitres dès lors que ceux-ci ne présentent pas les formulaires officiels prévus à cet effet.

COURS DE FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES SECTEURS

- Secteur est varois : Salle ST JEAN à PUGET SUR ARGENS, tous les **mercredis de 18h00 à 20h00 à compter du 11/09/19**

- Secteur centre var : Salle du tir à l'arc à BRIGNOLES, tous les **vendredis de 18h00 à 20h00 à compter du 13/09/19**

- Secteur ouest varois : Siège du District du Var à LA GARDE, tous les **mercredis de 18h00 à 20h00 à compter du 11/09/19**

FELICITATIONS

Le Président et les membres de la CDA adressent leurs très chaleureuses félicitations à **M. Michel ALEXANDRE**, pour la médaille d'or du District qui lui a été récemment remise.

CORRESPONDANCE **(reçue depuis la dernière réunion)**

DES ARBITRES :

- **MM. Lilian BOTS – Yacin BIRROU – Tehono DULIN – Louis VINCENT – Tom DE NUNZIO** : adressant leurs remerciements pour le stage des jeunes arbitres à **BOULOURIS** du 18 au 20/10/19.
- **M. Souffiene LASSOUAD** : se portant candidat au titre d'arbitre de Ligue Futsal pour la saison 2020/2021.
- **M. Alexandre AGNESE** : demandant son décompte de rencontres arbitrées depuis sa nomination.
- **M. Lilian BOTS** : adressant un certificat médical justifiant d'une indisponibilité jusqu'au 04/11/19.
- **M. Salah SKOURI** : au sujet du remplacement d'un arbitre absent lors d'une rencontre de coupe du Var U17 du 19/10/19.
- **M. Akram GHARBI TARCHOUNA** : se portant candidat pour intégrer le groupe des accompagnateurs pour la saison en cours.
- **M. Saifeddine FEDDAOUI MEZRIGUI** : au sujet des identifiants pour se connecter à la plateforme de la formation.
- **M. Mehdi MOUMEN** : remerciant la commission pour l'avoir choisi afin de donner le coup d'envoi de la rencontre de Ligue 1 **MONACO / RENNES** le 20/10/19.
- **M. José CAUDMONT** : excuses pour une indisponibilité tardive en raison de ses obligations professionnelles.
- **M. Krim RAHAL** : attestation professionnelle justifiant de son absence lors du rattrapage des tests physiques du 26/10/19.
- **M. Luc ROMANETTI** : certificat médical de prolongation d'indisponibilité jusqu'au 22/12/19.
- **M. Mickaël DESBOIS** : * au sujet d'une sanction.
* Excuses pour son absence lors du stage thématique du 05/10/19.
- **M. Nicolas GAULTIER** : adressant un certificat médical justifiant d'une indisponibilité jusqu'au 03/11/19.
- **M. Hakim DEHILI** : communiquant son nouveau N° de portable. Pris note et rectifié FOOT2000.
- **M. Mustapha ABBOUR** : au sujet de ses désignations pour les 26 et 27/10/19.
- **M. Faouzi KHALFI** : adressant un certificat médical justifiant d'une indisponibilité jusqu'au 07/12/19.
- **M. Pascal MICHAUD** : demandant à officier lors des compétitions de football loisir.
- **M. Ludovic CONSTANS** : adressant un certificat médical justifiant de son absence lors des tests physiques du 26/10/19.
- **M. Benjamin LEIRE** : excuses et explications pour certaines de ses indisponibilités tardives.

DEMANDES DE REMBOURSEMENT FRAIS D'ARBITRAGE (FA) ou DEPLACEMENT (FD)

Transmises au Comptable de la CDA :

- **M. Rachid SIAFA** : **FA** rencontre seniors D4 du 13/10/19 à charge du **CSK VAL DES ROUGIERES** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **MM. Alexandre AGNESE – Magid AGGOUNE** : **FA** rencontre de coupe du Var seniors à charge pour moitié chacun de l'**AM CARCOISE** et de **BESSE SPORT** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **M. Magid AGGOUNE** : **FA** rencontre de féminines à 11 à charge du District.

INDISPONIBILITES :

- M. Lilian BOTS : du 21/10 au 04/11/19.
- M. Nicolas GAULTIER : du 24/10 au 03/11/19.
- M. Akram GHARBI TARCHOUNA : du 06 au 08/11/19.
- M. Mustapha ABBOUR : les 26 et 27/10/19.
- M. Faouzi KHALFI : du 24/10 au 07/12/19.
- M. Ludovic CONSTANS : du 25 au 30/10/19.

DES CLUBS :

1) DEMANDES D'ARBITRES (Transmises dès réception aux responsables des désignations) :

A) DEMANDES POUR TOUTE LA SAISON 2018/2019 :

B) DEMANDES PONCTUELLES :

- **ASPI GIENS** : trois arbitres pour leur rencontre de Critérium U18/19/20 D2 du 10/11/19.

2) INFORMATIONS OU DEMANDES DIVERSES :

- **CA CANNETOIS** : au sujet de réserves déposées lors d'une rencontre de coupe du Var U17 suite à l'absence d'arbitre.
- **ES FLASSANNAISE** : un arbitre pour leur rencontre U15 D1 des 09 et 24/11/19.

- **RFC TOULON** : au sujet d'une sanction infligée à un arbitre rattaché au club. Réponse faite par le vice-président délégué de la CDA le 24/10/19.

- **SC DRAGUIGNAN** : informant la commission de l'absence de l'arbitre officiellement désigné pour leur rencontre U14 D1 du 26/10/19.

DIVERS :

- **DELEGUE REGIONAL ANDSA PACA** : acceptant la proposition de défraiement des arbitres pour leur tournoi du 14 novembre 2019.

QUESTIONS DIVERSES :

- Compte rendu des derniers tests physiques de rattrapage :

* ils se sont déroulés le samedi 26/10/19 sur le stade de **PIERREFEU** pour 35 retardataires ou échecs. Seuls, 20 d'entre eux étaient présents.

* 19 tests physiques ont été validés pour un seul échec.

- Bilan définitif des tests physiques :

* 156 arbitres convoqués,

* 70 réussites avec bonus,

* 71 validés sans bonus,

* 1 échec,

* 10 absents non excusés,

* 4 absents excusés avec justificatif,

* Les 4 arbitres excusés sont neutralisés dans leur catégorie mais ne seront pas observés pour la saison 2019/2020.

* Les désignations pour les 15 arbitres en situation d'échec ou absents seront effectuées pour ce qui les concerne en conformité avec le règlement intérieur de la CDA pour la saison en cours et ils ne seront pas observés au cours de la saison.

- Bilan du stage de formation initiale des candidats à l'arbitrage :

* Le stage s'est déroulé du lundi 21 au jeudi 24/10/19 pour les 26 candidats (dont 5 féminines) inscrits et retenus par l'IR2F et le CTRA de la Ligue de Méditerranée.

* Les formateurs présents ont relevé la très bonne implication de tous les candidats qui ont, entre autres, apprécié les interventions d'arbitres de haut niveau, que la commission du reste remercie.

* L'examen théorique est prévu ce mercredi 30/10/19 à 18h00 au siège du District et durant celui-ci, le Président et les membres du bureau, recevront les parents des jeunes et très jeunes candidats.

*Prochaine réunion plénière
Lundi 4 novembre 2019 à 18h30*

Le Président : Patrice BOUREAU
Le Secrétaire : Jean REDAUD